

Bac de français : les élèves de Vire contraints de passer l'oral anticipé dans un lycée de la Manche



Les élèves du lycée Marie-Curie, à Vire Normandie (Calvados), devront passer leur oral anticipé de français à Mortain, dans la Manche, pour la deuxième fois. Une source de stress pour certains. Ouest-France

Comme en 2024, les élèves de première du lycée Marie-Curie, à Vire Normandie (Calvados), devront se déplacer à Mortain-Bocage, dans la Manche, pour passer l'épreuve orale anticipée de français. Une organisation jugée compliquée et stressante par les lycéens. L'académie défend son choix.

De la galère en perspective à un moment où les sources de stress sont les plus malvenues... Pour la deuxième année consécutive, les élèves de première du lycée Marie-Curie, à Vire Normandie (Calvados), ne passeront pas leur épreuve orale anticipée de français dans leur établissement, entre lundi 23 juin et vendredi 4 juillet 2025.

Si l'épreuve écrite s'est bien déroulée à [Vire](#), à la salle du [Vaudeville](#), vendredi 13 juin, les lycéens devront aller jusqu'au lycée Robert-de-Mortain, à [Mortain-Bocage \(Manche\)](#), pour l'oral. L'établissement est situé à 25 kilomètres de son homologue virois. Une distance suffisante pour induire une organisation complexe, d'après les élèves.

Voir aussi : [VIDÉO. Andouille de Vire ou de Jargeau ? Ils ont testé la dégustation à l'aveugle](#)

« On va venir la veille »

« **On est convoqué soit le matin, soit l'après-midi, mais on ne sait pas à quelle heure on passe. Si tu arrives à 8 h et que tu ne passes qu'à midi, ça fait attendre longtemps** », regrettait Salomé Bredy, [à la sortie de l'épreuve écrite](#), vendredi dernier.

Comme ses trois amies à côté d'elle, les parents de la lycéenne ont dû prendre leur journée pour amener leur fille à bon port et l'attendre jusqu'à la sortie de l'épreuve. D'autres ont pris encore plus de dispositions. « **Ma mère a pris sa journée, mais on va aussi venir la veille** », raconte Lindsay Villeneuve, qui a dû trouver où loger à [Mortain](#).

« **C'est très désagréable pour nous**, juge de son côté Sasha Desnois. **On est beaucoup d'élèves à y aller, mais très peu à avoir le permis. Certains viennent de loin, ça demande beaucoup d'organisation.** » Cela sans compter le stress « **de ne pas trouver la salle et de se perdre dans un établissement qu'on ne connaît pas** », appuie sa camarade, Rozenn.

Une nouvelle organisation nationale depuis 2024

Tous les élèves interrogés l'affirment : aucune explication ne leur a été fournie. De quoi accentuer l'incompréhension. Selon l'académie de [Normandie](#), sollicitée par nos soins, ce choix résulte du calendrier commun décidé au niveau national en 2024 pour les épreuves orales anticipées de français et du Grand oral.

Pour éviter que ces deux types d'épreuves se superposent dans un même centre d'examen, l'académie a décidé de les répartir dans des établissements différents « **afin de spécialiser et différencier l'accueil des élèves** ».

D'après le rectorat, cette nouvelle organisation doit permettre « **de généraliser la mise en loge des candidats pour leur permettre de préparer les thématiques retenues par le jury dans des conditions de concentration et de calme, limitant ainsi le sur-stress** ».

Les élèves de [Mortain](#) à [Vire](#) pour le Grand oral

Elle vise aussi à « **optimiser la répartition des interrogateurs favorisant un meilleur brassage des candidats et des examinateurs, gage de neutralité et d'équité de traitement** », ajoute l'académie. Cette dernière estime enfin que « **la ligne de car 309 couvre les 25 km de distance entre les deux villes en 30 minutes, avec cinq rotations quotidiennes selon des horaires compatibles avec les épreuves** ».

Pour le Grand oral, [organisé sur la même période](#), les difficultés d'organisation se poseront à nouveau, mais dans le sens inverse. Pour cause, ce seront cette fois-ci aux élèves du lycée Robert-de-Mortain de changer d'établissement : l'épreuve aura lieu au lycée Marie-Curie.

Dorian LE JEUNE.